



# Un management pathogène qui montre ses limites et ses dangers

★ Atelier 54 : la CGT ne lâchera rien concernant la sécurité et la santé des salariés.

Les événements qui se sont déroulés entre février et juillet 2021 (altercations entre salariés, processus de harcèlement) ont conduit la CGT à inscrire une nouvelle mention **dans le Registre des Dangers Graves et Imminents en février 2021 pour la 2<sup>ème</sup> fois en 3 ans sur le même sujet** et pour le même atelier- **« un management pathogène mettant les salarié-e-s en danger dans l'atelier 54 »** - atelier pilote du LEAN - déclenchant ainsi une enquête de la direction et du CSSCT. **Comme à son habitude la direction a d'abord sanctionné par un avertissement le salarié qui se plaignait, puis l'a exclu pendant 5 mois de l'atelier** (double sanction : avertissement et exclusion, comme pour Hakim !).

**Et la direction qui contestait l'inscription de Danger Grave et Imminent a demandé le vote du CSE le 5 février 2021: Les élu-e-s CFDT ont voté par 6 voix contre le Danger Grave et Imminent, et une abstention (de la part du responsable de l'enquête CSSCT). Et 2 voix POUR de la CGT qui soutenait l'imminence d'un danger.**

Hélas 1 mois plus tard, le 9 mars 2021 l'imminence du danger s'est révélée exacte puisqu'il s'est produit l'épisode dit « du marteau »... : Un manager s'est saisi d'un marteau - dont il envisageait de se servir contre un autre salarié- ceci devant ses deux autres managers ...qui n'ont rien dit à personne, ni même au service médical !...le problème est que désormais la parole de ces managers ne vaut plus grand-chose, du fait qu'il ont été témoin d'un danger grave (la prise du marteau par 1 autre manager) mais qu'ils n'ont rien dit ... ! la direction a donc finalement réintégré Thierry sur son poste au 54, et son manager est en cours de changement de poste et d'atelier. Sans doute aurait-il fallu préconiser une visite médicale ou un arrêt de travail ... ? Encore eut-il fallu que le service médical en soit prévenu.

*La direction pratique toujours selon le même schéma : les managers sont là pour mettre en œuvre le LEAN management et ses outils, et dès qu'un salarié conteste la méthode et relève la tête, le processus de harcèlement est mis en route pour le faire rentrer dans le rang, ou bien l'exclure du service ou de l'atelier s'il refuse de se plier. Ou bien encore tout est fait pour que le salarié parte de lui-même ...Notamment au bât 54, atelier pilote du LEAN. (Préfigurant les mêmes méthodes ailleurs dans l'usine au fur et à mesure des avancées du LEAN !)*

**Enfin, la direction est responsable de ce management, mais en cas de problème ce sont les salarié-e-s qui trinquent ... ! Nous demandons donc aussi l'annulation immédiate de la sanction et le report des jours de Congés pris par Thierry pour échapper à la pression de ses managers. Et nous avons demandé la réintégration d'Hakim devant la Cour d'Appel (dossier toujours en cours)**

**Au vu des événements de mars 2021, et de l'attitude des 3 des managers du salarié sanctionné, N+1, N+2, N+3), nous ne pouvons que douter des propos et témoignages incriminant Hakim il y a 3 ans et Thierry aujourd'hui.**

L'enquête du CSSCT menée cette fois différemment a conclu à la nécessité pour la direction de revoir les pratiques du management et de la ligne hiérarchique, et à prendre ses responsabilités, face aux risques engendrés. Quant à l'Inspectrice du travail et à la CGT, elles ont demandé conjointement une enquête et des éclaircissements sur l'épisode dit « du marteau », que la direction a dit ignorer totalement !!!

**« Personne n'a été blessé à ma connaissance ... ! » Nous a dit Madame ROUBY le 28/07/2010 lors du compte rendu de l'enquête CSSCT du bâtiment 54, sous entendant que cet événement n'était pas très grave ... ! ! C'est inacceptable pour la CGT. Toute la lumière devra être faite sur cet épisode ...**Rappelons que des salariés ont été licenciés pour moins que cela !!! La direction nous présentera les conclusions de son enquête le 29 /09/2021.

Démonstration est faite que tous le salarié-e-s sont en souffrance, managers ou pas, et qu'il y a nécessité d'une enquête poussée sur les conditions de travail et le management. C'est ce que demande la CGT depuis longtemps.

Nous avons donc souhaité sur conseil de l'Inspectrice du Travail diligenter une enquête **avec un organisme extérieur** sur les conditions de travail du bâtiment 54, ainsi qu'ailleurs dans l'usine, où les mêmes problèmes se dévoilent aujourd'hui. Mais la direction a immédiatement réagit et a décidé d'engager aussi sa propre enquête... ! Vise-t-elle à démontrer le bien - fondé de son LEAN management ? Alors que nombreux sont désormais les salarié-e-s qui le conteste...